



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE L'ESSONNE

### SOUS PREFECTURE DE PALAISEAU

Bureau des Actions Interministérielles  
et de l'Environnement

Affaire suivie par Lara ALTMAN  
Tél. : 01 70 56 43 69  
courriel : [lara.altman@essonne.gouv.fr](mailto:lara.altman@essonne.gouv.fr)

*Le 28 novembre 2014,*

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

OBJET	REUNION DE PRESENTATION DU DOSSIER DE CDT AUX MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
DATE ET LIEU	7 novembre 2014 à 10 heures à la Sous-Préfecture de Palaiseau
PARTICIPANTS	M. Michel BOURNAT, Président de la CAPS M. Philippe MAITRE, DGS de la CAPS M. Thibault DE SADE, Directeur de cabinet de la CAPS M. Patrick LE GALL, Directeur du pôle urbanisme et prospective territoriale- CAPS M. Raphaël BOUTES, Urbaniste, responsable de projets - CAPS Mme Selvie LAGARDE, Juriste – CAPS M. Antoine DU SOUICH, chargé de mission CDT Paris-Saclay Mme Lola SCHNEIDER, chargée de projet - EPFS Mme Catherine MARETTE, Présidente de la commission d'enquête M. Jacky HAZAN, commissaire enquêteur titulaire M. Yves MAËNHAUT, commissaire enquêteur titulaire M. Patrick GAMACHE, commissaire enquêteur suppléant M. Jean-Pierre LENTIGNAC, commissaire enquêteur suppléant M. Stephan ADNOT, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Palaiseau Mme Lara ALTMAN, Bureau des actions interministérielles et de l'environnement, Sous-Préfecture de Palaiseau

L'objet de la réunion était d'apporter des réponses aux membres de la commission d'enquête sur le projet de contrat de développement territorial qui sera mis à l'enquête publique du 17 novembre au 20 décembre prochain.

La réunion s'est déroulée en deux temps.

1) Présentation par M. BOURNAT relayé par M. DU SOUICH du contrat de développement territorial :

- la genèse de l'opération de POIN,
- son environnement juridique,
- les enjeux,
- les objectifs (en matière de logements, d'université, de transports),
- le contenu du CDT : un projet scientifique et industriel de niveau international et un projet social et territorial au service des habitants actuels et futurs.

*1/4*

Le contrat se compose de 4 titres : le projet stratégique de développement durable (I), les priorités et objectifs (II), le programme des actions, opérations et projets (III), les conditions de mise en œuvre, de suivi d'évaluation et de modification (IV).

Monsieur Bournat a précisé que le CDT est un document facultatif et évolutif qui pourra être amendé tout au long de la vie du projet.

## 2) La présentation de l'enquête publique et discussions connexes :

- Monsieur BOURNAT a rappelé le calendrier d'élaboration du CDT :

- janvier 2013 : début du travail partenarial d'élaboration du CDT
- 2 septembre 2013 : validation du projet de CDT et de son évaluation environnementale à l'unanimité en comité de pilotage
- décembre 2013 : recueil des avis des personnes publiques associées
- 17 novembre au 20 décembre 2014 : enquête publique
- janvier 2015 : remise du rapport de la commission d'enquête
- 2015 : modification éventuelle du projet CDT

M. BOURNAT a expliqué que depuis la validation en comité de pilotage du projet de CDT, des élections municipales ont eu lieu en mars 2014 conduisant à l'émergence de nouvelles majorités municipales et d'un nouvel exécutif à la CAPS.

Sur le projet de CDT, l'impact de ces changements politiques portent essentiellement sur deux sujets :

- Les Ulis : opération de démolition du centre commercial et de construction d'un écoquartier abandonné
- Palaiseau : demande de baisser de 20% le nombre de logements dans la ZAC du quartier de l'École polytechnique, construction d'une gare sur le quartier Camille Claudel et réalisation coordonnée des logements et des moyens de transport.

- La motion de la CAPS :

C'est pourquoi, la CAPS a souhaité délibérer, lors du conseil du 13 novembre, sur une motion formulant des amendements au CDT dans le souci de prendre en compte cette nouvelle donne politique sans remettre en question l'économie générale du projet de CDT.

Ces amendements portent sur 5 axes :

- le développement durable,
- les transports et la mobilité,
- les logements et les équipements,
- le financement des projets,
- le développement économique.

Cette motion sera transmise aux communes pour être communiquée à la commission et pour figurer dans chaque registre d'enquête.

Mme la Présidente de la Commission a exprimé le souhait que cette motion fasse partie du dossier d'enquête.

Ce sujet a fait discussion.

La position selon laquelle cette motion ne pouvait rejoindre les pièces du dossier d'enquête mais devait figurer aux registres a été expliquée et maintenue.

- La communication d'éléments complémentaires :

Mme la Présidente a demandé la communication par le maître d'ouvrage des avis ou courriers reçus d'associations, notamment ceux mentionnés dans le compte rendu du comité de pilotage de 2013 ainsi que de tout nouveau courrier afin de pouvoir anticiper les observations qui pourront être faites durant l'enquête.

Elle a également souhaité obtenir communication :

- du calendrier des réunions publiques déjà organisées.

Sur ce point, il a été considéré que, eu égard au nombre de permanences et compte tenu des précédentes actions de communication, il n'était pas nécessaire de prévoir de nouvelles réunions publiques. M. BOURNAT a insisté sur l'importance des actions déjà conduites.

En effet, deux réunions publiques ont eu lieu au cours de l'été (7 et 9 juillet) et deux début novembre, les 4 et 14 novembre précisément. En parallèle, de nombreux articles ont été insérés dans les journaux municipaux et dans celui de l'agglomération.

- du protocole d'accord signé par toutes les parties,
- de la réponse en cours de rédaction à l'avis de l'autorité environnementale

Mme la Présidente s'est interrogée sur le fait de ne pas intégrer la TOL, la ligne 18 et la ZPNAF dans le scénario de référence de l'évaluation environnementale. M. DU SOUCHI a souligné que l'objet de la comparaison entre le scénario CDT et le scénario de référence ainsi construit était de faire apparaître l'évolution de ce territoire avec ou sans la dynamique du Grand Paris. Or la TOL, le métro Grand Paris Express et la ZPNAF font partie du même faisceau de dynamiques issu de la loi Grand Paris, qu'il n'est pas possible de dissocier sans commettre de contresens important.

Mme la Présidente a ensuite demandé les raisons pour lesquelles le dossier d'enquête ne décrivait pas précisément le projet de la ligne 18 ou la zone de protection naturelle agricole et forestière.

Monsieur DU SOUCHI a précisé que l'objet du CDT est de coordonner les apports du Grand Paris sur le territoire du Plateau et y intégrer les dynamiques locales pour en faire un projet de territoire. Les projets constitutifs du titre III du CDT (ZAC, ZPNAF, ligne 18, etc.) font chacun l'objet d'enquêtes publiques indépendantes de celles du CDT lorsque cela est nécessaire. Le présent CDT ne fait pas appel à la procédure optionnelle de DUP commune proposée dans le décret relatif aux CDT, il n'a donc pas la portée d'un document d'urbanisme et ne retient que la dimension contractuelle et planificatrice du CDT (comme l'ensemble des CDT signés).

- Les problématiques qui seront soulevées au cours de l'enquête publique :

A la demande de Monsieur HAZAN, Monsieur BOURNAT a précisé les 5 grandes thématiques qui nourriront les observations du public :

- 1) le nombre de logements
- 2) les transports
- 3) les aménagements hydrauliques
- 4) les financements
- 5) l'agriculture

Il a, en outre, indiqué que les observations viendraient en priorité d'habitants ou d'associations des communes les plus impactées par le projet, en l'occurrence :

- 1) Palaiseau
- 2) Orsay
- 3) Gif-sur-Yvette
- 4) Bures-sur-Yvette
- 5) Saclay.

- Précision concernant le fonctionnement de la commission d'enquête :

Mme la présidente a indiqué que les membres de la commission ont rencontré et rencontreront les maires des communes concernées par l'enquête publique afin d'avoir également leur retour sur ce projet.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Stéphane ADNOT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS PREFECTURE DE PALAISEAU





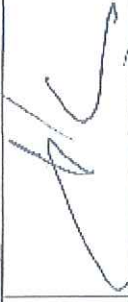


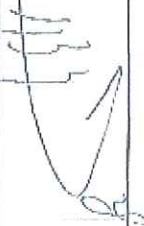
LISTE D'EMARGEMENT

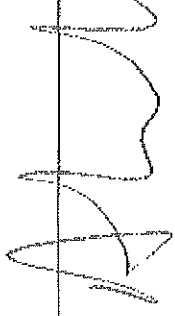
REUNION : CDT PARIS ORSAY TERRITOIRE SUD

Le : 7 novembre 2014

Nom	Prénom	Raison Sociale	Qualité	Cordonnées Professionnelles	Signature
LEWITICAC	Jessam - Piomé	1 <sup>er</sup> membre CE suppléant		Fixe : 04.69.4135.30 Portable : 06.69.4446.34. Mail : lehwitac@ohb	
GAMACHE	Patrick	CE suppléant		Fixe : 01.69.80.80.75 Portable : 06.77.88.05.75 Mail : patichgamache@free.fr	
HAZAN	Jacky	CE membre titulaire de la Commission	d'Emargement	Portable : 06.86.86.86.94 Mail : jacky.hazan@orange.fr	
MARETTE	Catherine	présidente commission d'emp		Fixe : 01.42.03.12.26 Portable : 06.77.60.36.13 Mail : marrette.catherine@guvoil.com	
MAENKAUF	Jucs	CE 1 <sup>er</sup> membre titulaire		Fixe : 01.60.82.70.83 Portable : 06.61.14.70.83 Mail : jucsmissionbank@ad.414	

5

Nom	Prénom	Raison Sociale	Qualité	Cordonnées Professionnelles	Signature
SCHNEIDER	LOLA	chargé de projets COT - EPRS		Fixe : Portable : 06 07 82 5063 Mail : lola.schneider@oin-paris-sodely.fr	
DU SOUICH	Antoine	EPRS	Dir. des pt du re labo	Fixe : 01 64 54 36 58 Portable : 06 75 50 12 38 Mail : antoine.du-souich@oin-paris-sodely.fr	
ADMAN	Lara	SPalaisseau	chef de bureau	Fixe : en cours de changement Portable : Mail : lara.adman@omne.gouv.fr	
MATRE	Philippe	CAPS	DES	Fixe : 01 64 35 66 72 Portable : 06 19 80 69 85 Mail : philippe.matre@caps.fr	
de Sade	Philippe	CAPS	Dir. Cas	Fixe : Portable : 06 09 04 64 40 Mail : thibault.de-sade@caps.fr	
LAGARDE	Seluce	CAPS	Juriste	Fixe : 01 69 35 69 42 Portable : Mail : seluce.lagarde@caps.fr	
BOUTES	Raphaël	CAPS	chef de projet	Fixe : Portable : Mail : raphael.boutes@caps.fr	
LE GALL	Rékaël	CAPS	Coordinateur	Fixe : 01 69 35 66 76 Portable : 06 74 09 47 77 Mail : rekael.le-gall@caps.fr	

Nom	Prénom	Raison Sociale	Qualité	Cordonnées Professionnelles	Signature
ARMES	Stephan	SG		Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail : Fixe : Portable : Mail :	
	stephan.adnot@elcorne.gouv.fr 01.70.56.42.05				

Raison sociale = Isabelle Dupuit.